



NATIONS  
UNIES

EP

UNEP/MED WG.479/2



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES  
POUR L'ENVIRONNEMENT  
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

10 avril 2020  
Original : Anglais

21<sup>e</sup> Réunion du Comité de pilotage de la CMDD

Téléconférence, 13-14 mai 2020

**Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux**

**Ordre du jour provisoire annoté**

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

PNUE/PAM  
Athènes, 2020



## Ordre du jour provisoire annoté

### **Introduction**

1. Conformément à l'article 18 du Règlement intérieur de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) et après consultation de la Présidente de la CMDD, la 21<sup>e</sup> Réunion du Comité de pilotage de la CMDD est prévue les 13 et 14 mai 2020 par téléconférence. Les modalités de connexion par voie électronique seront communiquées aux participants en temps utile.
2. L'objectif de cette réunion est double : (1) faire le point sur les progrès accomplis depuis la 18<sup>e</sup> Réunion de la CMDD (Budva, Monténégro, 11-13 juin 2019) ; et (2) discuter de problématiques liées aux décisions adoptées lors de la 21<sup>e</sup> Réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone et à ses protocoles (COP 21) (Naples, Italie, 2-5 décembre 2019).
3. La documentation est fournie en anglais et en français. Conformément à la pratique établie, les documents de présession ne sont pas distribués en version papier. Les participants sont encouragés à télécharger la documentation sur leur ordinateur avant la session. Comme convenu avec les participants à la réunion, la langue de travail de cette réunion sera l'anglais.
4. Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire ont été préparées par le Secrétariat pour aider les participants dans leurs délibérations.

### **Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion**

5. Après le discours de bienvenue du Coordinateur du PNUE/PAM, M. Gaetano Leone, la réunion sera ouverte à 9 h 30 heure locale à Athènes (Grèce, GMT+3), le mercredi 13 mai 2020, par la Présidente de la CMDD, M<sup>me</sup> Ivana Stojanovic.

### **Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux**

<b>Documents de travail</b>	UNEP/MED WG.479/1 UNEP/MED WG.479/2
<b>Documents d'information</b>	UNEP/MED WG.479/Inf.1 UNEP/MED WG.479/Inf.2

6. Conformément à l'article 25 du Règlement intérieur de la CMDD, le Règlement intérieur concernant les réunions et conférences des Parties contractantes à la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée (Convention de Barcelone) et à ses Protocoles s'appliquera *mutatis mutandis*.
7. Les participants à la réunion devraient examiner et adopter l'ordre du jour provisoire contenu dans le document de travail UNEP/MED WG.479/1 et annoté dans le présent document.
8. Il est prévu que le Comité de pilotage de la CMDD examine tous les points de l'ordre du jour au cours de ses deux jours de réunion. La clôture de la réunion est programmée pour le jeudi 14 mai 2020 à 17 h 00.
9. Le rapport de la réunion sera finalisé après la réunion et distribué aux membres du Comité de pilotage de la CMDD pour observations et approbation par voie électronique.

**Point 3 de l'ordre du jour : Travaux de la CMDD et mise en œuvre de la SMDD : Examen des progrès réalisés pour la période de juillet 2019 – avril 2020**

<b>Documents de travail</b>	UNEP/MED WG.479/3
<b>Documents d'information</b>	UNEP/MED WG.479/Inf.3
<b>Documents de référence</b>	UNEP/MED IG.24/22 UNEP/MED WG.469/11 UNEP/MED WG.468/Inf.17
<b>Publication</b>	Mécanisme simplifié d'examen par les pairs des Stratégies nationales pour le développement durable (SIMPEER). Editions 2016-2017 et 2018-2019

10. Le Secrétariat présentera le document de travail UNEP/MED WG.479/3, qui décrit les progrès des activités liées à la CMDD et à la SMDD depuis la 18<sup>e</sup> Réunion de la CMDD, couvrant la période juillet 2019 – avril 2020.

11. Les membres du Comité de pilotage de la CMDD seront invités à commenter les progrès présentés par le Secrétariat et à rendre compte de leurs propres activités qui ont contribué à la mise en œuvre et au suivi de la SMDD pendant cette période.

**Point 4 de l'ordre du jour : Problématiques spécifiques**

<b>Documents de travail</b>	UNEP/MED WG.479/4 UNEP/MED WG.479/5
<b>Documents d'information</b>	UNEP/MED WG.479/Inf.4 UNEP/MED WG.479/Inf.5 UNEP/MED WG.479/Inf.6
<b>Documents de référence</b>	UNEP/MED IG.24/22 UNEP/MED WG.469/11 UNEP/MED IG.24/Inf.14 UNEP/MED WG.468/Inf.17
<b>Publication</b>	Mécanisme simplifié d'examen par les pairs des Stratégies nationales pour le développement durable (SIMPEER). Editions 2016-2017 et 2018-2019

12. Le Secrétariat présentera le document de travail UNEP/MED WG.479/4 « Rapport sur des problématiques spécifiques », qui porte à l'attention du Comité de pilotage de la CMDD des éléments de fond sur les principales activités liées à la SMDD et au développement durable, énumérés ci-après, pour examen et discussion par le Comité.

13. Les membres du Comité de pilotage de la CMDD devraient fournir des commentaires et des conseils sur les problématiques spécifiques suivantes :

**A. *Evaluation à mi-parcours de la SMDD***

14. A travers la Décision IG.24/3, la COP 21 a demandé au Secrétariat d'entreprendre les évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action régional sur la consommation et la production durables en Méditerranée (Plan d'action sur la CPD). La CMDD, par l'intermédiaire de son Comité de pilotage, devrait jouer un rôle de premier plan dans l'évaluation participative à mi-parcours de la SMDD.

15. Conformément aux feuilles de route approuvées, le Secrétariat travaillera en parallèle sur la préparation de la Stratégie à moyen terme (SMT) 2022-2027 du PNUE/PAM et sur les évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action sur la CPD. Les évaluations à mi-parcours représentent

également une bonne occasion d'anticiper un alignement plus poussé, à l'avenir, de ces instruments politiques sur le Programme 2030 et les Objectifs de développement durable (ODD).

16. Les membres du Comité de pilotage de la CMDD seront invités à formuler des commentaires sur le processus et les activités d'évaluation à mi-parcours de la SMDD qui sont présentés dans le document de travail UNEP/MED WG.479/4, et à ajuster le rôle directeur du Comité dans la démarche participative proposée.

17. Les commentaires et conseils du Comité de pilotage de la CMDD sont également attendus sur les aspects suivants : exploiter au mieux les matériaux et les données probantes disponibles ; assurer un processus intégrateur et une approche transversale pour mener en parallèle les évaluations à mi-parcours de la SMDD et du Plan d'action sur la CPD ainsi que la préparation de la SMT 2022-2027 ; examiner la possibilité d'approfondir l'alignement de la SMDD sur le Programme 2030 et les ODD.

### ***B. Initiatives phares de la SMDD***

- Prix méditerranéen des entreprises vertes (CAR/CPD)
- Evaluations régionales et échanges de connaissances sur les solutions de haute et basse technologies mises en œuvre avec succès pour réduire les déchets (MIO-ECSDE)
- Gouvernance environnementale (MIO-ECSDE)
- Prix Istanbul de la ville respectueuse de l'environnement

18. Le Secrétariat, y compris le CAR/CPD, et le MIO-ECSDE, en tant qu'intervenant invité pour la session correspondante de la réunion, présenteront quatre Initiatives phares de la SMDD ainsi que les évolutions et perspectives connexes qui présentent un intérêt pour les travaux de la CMDD et de son Comité de pilotage.

19. Les membres du Comité de pilotage de la CMDD seront invités à examiner les problématiques spécifiques présentées dans le document de travail UNEP/MED WG.479/4 afin de fournir au Secrétariat un retour d'informations et des conseils sur les prochaines étapes.

### ***C. Etudes d'évaluation***

- Consultation sur le Premier rapport d'évaluation méditerranéen (MAR1) des Experts méditerranéens sur les changements climatiques et environnementaux (MedECC)
- Rapport 2019 sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED 2019)
- Etude de prospective MED 2050

### ***Consultation sur le Premier rapport d'évaluation méditerranéen (MAR1) des Experts méditerranéens sur les changements climatiques et environnementaux (MedECC) et son résumé à l'intention des décideurs***

20. Lors de la COP 21, à travers la Décision IG.24/4, les Parties contractantes ont exprimé leur appréciation des progrès réalisés par le réseau MedECC sur le rapport MAR1 qui vise à présenter l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur les changements climatiques et environnementaux dans la région méditerranéenne, ainsi que leurs impacts et les risques futurs. Les Parties contractantes ont approuvé les éléments de la feuille de route pour la consultation des décideurs et des parties prenantes sur le rapport MAR1. Elles ont également demandé au Secrétariat de s'engager à développer la communication sur le réseau MedECC.

21. Le Secrétariat collabore avec le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée (UpM) pour soutenir cette importante initiative régionale, qui s'inscrit dans le cadre de l'Initiative phare suivante de la SMDD : « *Créer un mécanisme régional d'interface science – décision [...] en vue de préparer des*

*évaluations scientifiques régionales consolidées et des orientations sur les tendances du changement climatique, les impacts et les options en matière d'adaptation et d'atténuation ».*

22. Après l'examen scientifique du rapport MAR1, le projet de rapport et son projet de résumé à l'intention des décideurs, y compris les messages clés, devraient faire l'objet d'une consultation avec les décideurs et les parties prenantes, impliquant notamment les Points focaux du PAM et des Composantes du PAM, les membres de la CMDD et les Partenaires du PAM.

23. Il est prévu que, lors de la 21<sup>e</sup> réunion du Comité de pilotage de la CMDD, l'un des deux coordinateurs du MedECC, M. Joël Guiot, présente les principales conclusions du projet de rapport et les messages clés de son résumé à l'intention des décideurs. Une séance de questions/réponses et un débat s'ensuivront pour permettre de recueillir les réactions générales et les observations détaillées des membres du Comité.

*Publication et diffusion du Rapport 2019 sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED 2019)*

24. Compte tenu de l'importance du Rapport 2019 sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED 2019) et de sa publication, le Secrétariat a préparé un plan de communication à l'échelle du système du PAM concernant ce rapport, sur la base des propositions du Plan Bleu. Visant à assurer une large diffusion des conclusions du RED 2019 et à présenter ce dernier comme un produit de connaissance phare du système PNUE/PAM – Convention de Barcelone, ce plan comprend un ensemble de produits de communication et définit les événements clés lors desquels le rapport sera présenté.

25. Les publications du RED 2019 et de son résumé à l'intention des décideurs ainsi que des messages clés sont en cours de finalisation, en coopération avec le Comité des publications du PNUE, des numéros ISBN devant leur être attribués.

26. Le Comité de pilotage de la CMDD est invité à commenter les activités prévues en rapport avec la publication et la diffusion du RED 2019, telles qu'elles sont présentées dans le document de travail UNEP/MED WG.479/4, ainsi que le projet de plan de communication figurant à l'annexe III de ce document.

*Etude de prospective MED 2050*

27. Par la Décision IG.24/4 et en vertu de l'activité 1.4.1.4 du Programme de travail et budget du PNUE/PAM pour 2020-2021 (Décision IG.24/14), la COP 21 a mandaté le Secrétariat (Plan Bleu) pour réaliser la phase II du processus de préparation de l'étude MED 2050, nouvel exercice de prospective sur l'environnement et le développement en Méditerranée.

28. Le document de travail UNEP/MED WG.479/4 présente la structure et le processus de cet exercice, en particulier les rôles des groupes spécifiques qui ont été formés pour entreprendre la phase II de l'étude MED 2050, ainsi que l'approche participative et la démarche de communication attendues.

29. Le Comité de pilotage de la CMDD est invité à commenter les activités prévues dans le cadre de l'étude prospective MED 2050 et à définir son rôle dans cet exercice de prospective participatif.

***D. Tableau de bord méditerranéen de la durabilité et intégration d'indicateurs de consommation et production durables***

30. A travers la Décision IG.24/3 adoptée lors de la COP 21, les Parties contractantes ont salué le travail accompli, ont pris note de la liste actualisée des indicateurs du Tableau de bord méditerranéen de la durabilité, et ont demandé au Secrétariat (Plan Bleu) de renseigner ces indicateurs, en utilisant les sources existantes d'information et de données, et en se concentrant en priorité sur les indicateurs

relatifs au littoral et à la mer. Elles ont également reconnu le caractère évolutif de la liste d'indicateurs et la nécessité de la réviser régulièrement sous la direction du Comité de pilotage de la CMDD, avec l'appui technique du Plan Bleu, au fur et à mesure de l'avancement des travaux internationaux sur les indicateurs des ODD. Il est également prévu que les données du tableau de bord alimentent l'évaluation à mi-parcours de la SMDD.

31. En outre, les Parties contractantes ont demandé au Secrétariat, par l'intermédiaire du Plan Bleu et du CAR/CPD, d'intégrer la liste des indicateurs de CPD, accueillie avec satisfaction et prise en compte lors de la COP 20, au Tableau de bord méditerranéen de la durabilité. Au cours de l'exercice biennal 2020-2021, le CAR/CPD révisera la liste des 25 indicateurs à la lumière des dernières évolutions au niveau mondial et renseignera ces indicateurs. Des fiches d'information seront élaborées pour chaque indicateur. Une fois achevées, ces fiches seront intégrées à l'Observatoire méditerranéen de l'environnement et du développement durable du Plan Bleu.

32. Le Comité de pilotage de la CMDD est invité à examiner les progrès réalisés et les perspectives de renforcement des synergies entre le Tableau de bord méditerranéen de la durabilité, les indicateurs de CPD et les indicateurs des ODD, en tenant compte également des spécificités méditerranéennes et de la question de la disponibilité des données. Les membres du Comité seront également invités à conseiller le Secrétariat sur les prochaines étapes de ce processus.

#### *E. Autres questions*

- Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER)
- Composition de la CMDD

#### Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER)

33. La 18<sup>e</sup> réunion de la CMDD a fortement encouragé les Parties contractantes, en particulier celles qui sont membres de son Comité de pilotage et celles qui ont déjà pris part au processus d'Examen national volontaire (VNR) lors du Forum politique mondial de haut niveau (FPHN), à participer à la troisième édition du mécanisme SIMPEER en 2020-2021. Toutefois, aucun budget n'a été obtenu pour cette activité dans le Programme de travail et budget du PNUE/PAM pour 2020-2021.

34. Le processus SIMPEER étant une activité importante et novatrice du système PNUE/PAM – Convention de Barcelone, appréciée par les Parties contractantes (comme en témoignent les rapports des réunions des Points focaux du Plan Bleu et de la CMDD), et faisant partie intégrante de la Décision IG.22/17 de la COP 19 sur la Réforme de la CMDD, le Comité de pilotage de la CMDD est invité à formuler des conclusions et des recommandations pour le maintien ou le prolongement de cette activité dans le cadre de ses travaux et de ceux du Plan Bleu.

#### Composition de la CMDD

35. Conformément au paragraphe 9. II du texte relatif à la « Composition de la CMDD » (Décision IG.22/17, Annexe I), il doit être envisagé de remplacer neuf membres de la CMDD, car ils auront réalisé trois mandats consécutifs d'ici à la COP 22 qui se tiendra en Turquie en décembre 2021.

36. Les membres du Comité de pilotage de la CMDD sont invités à exprimer leur opinion sur les questions liées à la composition de la CMDD qui sont décrites dans le document de travail WG.479/4, en donnant des conseils au Secrétariat quant à la manière d'obtenir en temps utile des manifestations d'intérêt écrites pertinentes. Toute suggestion de candidats éventuels serait également la bienvenue.

**Point 5 de l'ordre du jour : La pandémie de Coronavirus : examen initial de son impact sur le développement durable de la région méditerranéenne et réponses possibles**

<b>Document de travail</b>	UNEP/MED WG.479/4
----------------------------	-------------------

37. Sur la base des considérations initiales présentées dans le document de travail UNEP/MED WG.479/4, les membres du Comité de pilotage de la CMDD seront invités à réfléchir à l'impact de la pandémie de Coronavirus sur le développement durable de la région méditerranéenne, ainsi qu'aux réponses possibles.

**Point 6 de l'ordre du jour : Tout autre question**

38. Le Comité de pilotage de la CMDD sera invité à examiner toute autre question qui pourrait être soulevée par ses membres.

**Clôture de la réunion**

39. Le rapport de la réunion sera distribué aux membres du Comité de pilotage de la CMDD à un stade ultérieur pour approbation.

40. La réunion devrait être clôturée par la Présidente de la CMDD, M<sup>me</sup> Ivana Stojanovic (Monténégro), aux alentours de 17 h 00 le jeudi 14 mai 2020.

**Emploi du temps**

(L'emploi du temps se lit en heure locale à Athènes, Grèce – TU+3).

<b>Mercredi 13 mai 2020</b>			
<b>Horaire</b>	<b>Point de l'ordre du jour</b>		<b>Document</b>
09:30 – 10:00	1. Ouverture de la réunion 2. Adoption de l'ordre du jour provisoire et organisation des travaux	Présidente du Comité de pilotage de la CMDD Secrétariat	UNEP/MED WG.479/1 UNEP/MED WG.479/2 UNEP/MED WG.479/Inf.1 UNEP/MED WG.479/Inf.2
10:00 – 11:00	3. Travaux de la CMDD et mise en œuvre de la SMDD : examen des progrès pour la période juillet 2019 – avril 2020	Secrétariat	UNEP/MED WG.479/3 UNEP/MED WG.479/Inf.3 UNEP/MED IG.24/22 UNEP/MED IG.24/Inf.14 UNEP/MED WG.469/11 UNEP/MED WG.468/Inf.17
11:00 – 12:30	4. Questions spécifiques A. Evaluation à mi-parcours de la SMDD	Secrétariat	UNEP/MED WG.479/4 UNEP/MED IG.24/22 UNEP/MED WG.469/11 UNEP/MED WG.468/Inf.17
12:30 – 14:00	<i>Pause déjeuner</i>		
14:00 – 16:00	4. Questions spécifiques (cont'd) B. MSSD Flagship Initiatives - Prix méditerranéen des entreprises vertes - Evaluations régionales et échanges de connaissances sur les solutions de haute et basse technologies mises en œuvre avec succès pour réduire les déchets - Gouvernance environnementale - Prix Istanbul de la ville respectueuse de l'environnement	Secrétariat (CAR/CPD)  MIO-ECSDE (intervenant invité)  MIO-ECSDE Secrétariat	UNEP/MED WG.479/4 UNEP/MED WG.479/Inf.5 UNEP/MED IG.24/22 UNEP/MED WG.469/11
16:00 – 17:00	4. Questions spécifiques (cont'd) D. Tableau de bord méditerranéen de la durabilité et intégration d'indicateurs de consommation et production durables	Secrétariat (Plan Bleu, SCP/RAC)	UNEP/MED WG.479/4 UNEP/MED IG.24/22 UNEP/MED WG.469/11 UNEP/MED WG.468/Inf.17
<b>Jeudi 14 mai 2020</b>			
<b>Horaire</b>	<b>Point de l'ordre du jour</b>		<b>Document</b>
09:30 – 11:00	4. Questions spécifiques (cont'd) C. Etudes d'évaluation : - Consultation sur le Premier rapport d'évaluation méditerranéen (MAR1) des Experts méditerranéens sur les changements climatiques et environnementaux (MedECC)	Secrétariat Coordinateur du MedECC, Mr. Joel Guiot (intervenant invité)	UNEP/MED WG.479/4 UNEP/MED WG.479/5 UNEP/MED WG.479/Inf.4 UNEP/MED IG.24/22

11:00 – 12:30	4. Questions spécifiques (cont'd) C. Etudes d'évaluation : - Publication et diffusion du Rapport 2019 sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée (RED 2019) - Etude prospective MED 2050	Secrétariat (Plan Bleu)	UNEP/MED WG.479/4 UNEP/MED IG.24/22 UNEP/MED WG.469/11
12:30 – 14:00	<i>Pause déjeuner</i>		
14:00 – 15:00	4. Questions spécifiques (cont'd) E. Autres questions - Mécanisme simplifié d'examen par les pairs (SIMPEER) - Composition de la CMDD	Secrétariat (Plan Bleu)  Secrétariat	UNEP/MED WG.479/4 UNEP/MED IG.24/22 Plan Bleu Publication (SIMPEER)
15:00 – 16:15	5. La pandémie de Coronavirus : examen initial de son impact sur le développement durable de la région méditerranéenne et réponses possibles	Secrétariat	UNEP/MED WG.479/4
16:15 – 17:00	6. Tout autre question Clôture de la réunion	Secrétariat Présidente de la CMDD	UNEP/MED WG.479/Inf.6